

À PARTIR DE 12 ANS

JOURNÉE

Semaine du 30/06 au 04/07 : Lun  Mar  Mer  Jeu  Ven

Semaine du 7 au 11 juillet 2025 Lun  Mar  Mer  Jeu  Ven

Cotisations stages : Uniquement la journée et 4 jours minimum

- La semaine : **280 euros** [Repas de midi et goûter compris]
- 4 journées : **224 euros** [Repas de midi et goûter compris]



Non licencié au Club saison 2024, une Licence de **25 euros** est obligatoire lors du premier stage.

**Gardereries du matin ou/et du soir : 3 euros** par jour (à régler avant le début du stage) **Oui - Non** (entourez votre choix)

*La garderie du matin à partir de 8h15 et garderie du soir se termine à 18h00*

**Identité de l'enfant licencié (e)**

Mlle  Mr  Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Né(e) le : \_\_\_\_\_

Commentaires concernant votre enfant (allergies, traitement ...) :

Parents : Je soussigné (e) : \_\_\_\_\_

Domicilié (e) : \_\_\_\_\_

Téléphones : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_ (en MAJUSCULES)

Autorise  / n'autorise pas  mon enfant à sortir du complexe sportif à la fin de la journée ou demi-journée de stage

Autorise  / n'autorise pas  mon enfant à sortir du complexe T.C La Fourragère, accompagné de son moniteur pour se rendre sur les installations sportives du Lycée Nelson Mandela.

Personnes autorisées à récupérer l'enfant : \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du T.C la Fourragère ASPTT et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées (licences FFT et FS ASPTT) et avoir remis un **certificat médical obligatoire** m'autorisant à pratiquer le ou les sports proposés.

**Informatique** : La loi informatique et liberté n°78-17 du 06/01/78 modifiée en 2004 s'applique aux réponses faites par ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général du T.C La Fourragère ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec possibilité pour le licencié de s'opposer à la divulgation de celles-ci.

**Droit à l'image** : photos, films, interview J'autorise  Je n'autorise pas  leur diffusion dans les médias  Je ne souhaite pas recevoir d'informations de la part du T.C LA Fourragère ASPTT ou de leurs partenaires.

**Absence pour maladie ou blessure** : Le stage sera remboursé uniquement à partir du deuxième jour d'absence sous forme d'avoir sur une activité au club (sur présentation d'un certificat médical)

TOURNEZ LA PAGE

Je reconnais :

- Avoir pris connaissance des statuts et de règlement intérieur du T.C la Fourragère ASPTT et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées (licences FFT et FS ASPTT).
- Avoir remis un certificat médical obligatoire m'autorisant à pratiquer le ou les sports proposés.

**Informatique** : la loi informatique et liberté n°78-17 du 06/01/78 modifiée en 2004 s'applique aux réponses faites par ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général du T.C La Fourragère ASPTT.

Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec possibilité pour le licencié de s'opposer à la divulgation de celles-ci.

**Droit à l'image** : photos, films, interview. J'autorise Je n'autorise pas leur diffusion dans les médias ; Je ne souhaite pas recevoir d'informations de la part du T.C LA Fourragère ASPTT ou de leurs partenaires.

**Absences pour maladie** : Le stage sera remboursé uniquement à partir du deuxième jour d'absences sous forme d'avoir sur une activité au club (sur présentation d'un certificat médical)

NOUS VOUS PROPOSONS

**Première semaine Prévisionnel (exemple)**

Tournois Tennis-Padel-Ping-Pong / Bowling et e-sport / ok Coral / parcours d'orientation ou/et accrobranches / Cinéma / initiation au Golf

**Deuxième semaine Prévisionnel (exemple)**

Tournois Tennis-Padel-Ping-Pong / Bowling et esport / Paintball / ok Coral / Initiation Golf-Cinéma.

**Et bien sûr** il y aura de quoi s'amuser au Club : structures gonflables aquatiques – ventre glisse – 2 bassins

Les déplacements seront effectués en voiture de nos animateurs ou par voitures louées mais conduites par nos animateurs

- J'accepte que les déplacements soient effectués par les animateurs ou par des dirigeants du Club.
- Fait à Marseille le..... Signature : (Précédée de la mention « lu et approuvé »)